

# \_\_ DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCURY

Séance du mardi 18 juin 2019 à 20 heures

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MERCURY, légalement convoqué le douze juin deux mille dix-neuf s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain ZOCCOLO, Maire.

Etaient présents : Monsieur le Maire : Alain ZOCCOLO.

Mesdames et Messieurs les Maire-Adjoints : Marie-France LOMBARDI ; Michel ROTA ; Evelyne MARECHAL ; Jean RACT-GRAS ; Yves DUNAND.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Gérard BESSON ; Christiane DEMOND ; Catherine REYDET ; Nathalie VERRIER ; Maria-Angela PIFFET GORINI ; Sylvie VALLET ; Carine CELCE-LAURENS ; Jean-Noël VIBERT ; Mikaël DEVILLE-DUC ; Sabine BOYER.

Absents excusés : Madame et Messieurs Valérie DALBY donne pouvoir à Sylvie VALLET ; Paul VINCENT donne pouvoir à Alain ZOCCOLO ; Claude DAL-MOLIN donne pouvoir à Marie-France LOMBARDI ; Philippe MINOLA donne pouvoir Evelyne MARECHAL ; Christophe CARCEY-CADET ; Valentin JACQUELIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Noël VIBERT.

N/REF : 20-19 OBJET : TARIFS GARDERIE 2019-2020	Nombre de membres		Suffrages
	En exercice	Présents	exprimés
	22	16	20

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs garderie de l'année scolaire en cours et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2019/2020, les tarifs proposés par la commission scolaire soit :

- ✓ Matin (1h) : 2.48 euros
- ✓ Soir (2h) : 3.98 euros
- ✓ Pour plus de souplesse : 1.32 euros la demi-heure

Après délibération, le Conseil Municipal, à 18 voix pour et 2 abstentions (Madame Maria-Angela PIFFET GORINI et Monsieur Mikaël DEVILLE-DUC) :

- émet un avis favorable.

Ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie conforme,  
Le Maire, Alain ZOCCOLO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301548-20190618-D20-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2019

Affichage : 27/06/2019